


 ouma Joseph, Marquis de Montcalm —
 Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire
 de Saint Louis Maréchal des Camps & Armées,
 Commandant en chef Les troupes extérieures dans
 l'Amérique Septentrionale & Héritier du Roy —
 Au Camp & Fanillon.

Il est ordonné au sieur de Longueuil Imprimeur
 Imprimeur des troupes détachées de la Marine
 d'aller à Longueuil avec un party de Canadiens
 & Sauvages pour nous avoir fontés de —
 Commandant au sieur Marin Lieutenant,
 Les enjoignant d'imprimer autant qu'il lui
 sera possible qu'il en soit Exécuté au moins —
 Exécute envers l'ennemi, voulant qu'il da —
 qu'on se fasse avec humanité & qu'on ne les
 Rages des nations Policières.

Fait au Camp & Fanillon Le 21. août 1758.

